

Ministry of Education

Minister

Mowat Block
Queen's Park
Toronto ON M7A 1L2

Ministère de l'Éducation

Ministre

Édifice Mowat
Queen's Park
Toronto ON M7A 1L2



Le 15 janvier 2015

Madame, Monsieur,

Après avoir examiné les carences substantielles cernées dans le rapport de Mme Wilson, je donne les instructions suivantes au Toronto District School Board (TDSB), conformément aux pouvoirs qui me sont conférés à l'article 14 du Règlement de l'Ontario 43/10 (*Intérêts de la province en matière d'éducation*) :

- 1) Demander au TDSB d'élaborer et de mettre en place une politique délimitant clairement le rôle de gouvernance des conseillères et conseillers scolaires, les responsabilités du président et des comités, et les obligations opérationnelles courantes du personnel.
- 2) Demander au TDSB de réviser les mandats de tous les comités, y compris des comités consultatifs, pour qu'ils soient conformes à la politique de gouvernance révisée du conseil. Les mandats ou termes de référence devraient garantir que les rôles et les limites des comités sont clairs et que tout membre du personnel qui les soutient est désigné par la personne du conseil appropriée et relève de cette dernière.
- 3) Demander au TDSB de réformer ses procédures d'avancement et ses politiques pour tous les niveaux de personnel (à l'exception de la direction de l'éducation), pour que les conseillères et les conseillers scolaires soient exclus des processus de prise de décision. Les politiques révisées devraient être conformes aux lignes directrices du *Guide d'examen opérationnel pour des conseils scolaires de district de l'Ontario, 4^e édition* (septembre 2010).
- 4) Demander au TDSB d'élaborer et de mettre en place une politique appropriée d'évaluation du rendement de la direction de l'éducation qui tienne compte des meilleures pratiques.
- 5) Demander au TDSB de prendre toutes les mesures qui s'imposent pour veiller à ce que la rémunération de la direction de l'éducation, et de tout le personnel qui est assujéti à la *Loi de 2010 sur la responsabilisation du secteur parapublic*, respecte cette loi, et de fournir des renseignements suffisants qui satisfassent la ministre et qui prouvent clairement cette conformité.
- 6) Demander au TDSB de fermer les bureaux des conseillères et conseillers scolaires situés au 5050, rue Yonge (à l'exception du bureau de la présidence du conseil et les espaces de travail partagés) et dans d'autres bâtiments du conseil.

.../2

- 7) Demander au TDSB de mettre en œuvre un modèle de partage des services prévoyant que le personnel offrant des services aux conseillères et conseillers scolaires relève du directeur, et d'interrompre la pratique consistant pour les conseillères et conseillers scolaires à signer des contrats avec des adjointes et adjoints de circonscription. Le changement devrait entrer en vigueur dès que possible, étant donné la période de préavis qui figure dans les contrats actuels des adjointes et adjoints de circonscription.
- 8) Demander au TDSB de réduire le budget relatif aux dépenses de bureau discrétionnaires des conseillères et conseillers scolaires pour tenir compte de l'adoption d'un modèle de partage des services s'appliquant aux services destinés aux conseillères et conseillers scolaires.
- 9) Demander au TDSB de fournir un plan d'immobilisations triennal qui devrait reposer sur une évaluation exhaustive, à l'échelle du système, des besoins relatifs aux installations destinées aux élèves du conseil. Le plan doit clairement indiquer comment le TDSB peut gérer ses immobilisations en respectant ses enveloppes actuelles pour le fonctionnement et la réfection des écoles. Le plan devrait comporter des sections distinctes portant sur les enjeux suivants :
 - a) Les priorités à l'échelle du conseil concernant l'utilisation et la gestion efficaces des locaux scolaires, afin d'assurer des programmes efficaces.
 - b) Une explication claire montrant comment le conseil a l'intention de réduire les locaux sous-utilisés (<65 % d'utilisation selon le SIIS) dans toutes ses écoles au cours de chaque année, y compris le nombre d'examen des installations proposé et une liste des écoles visées.
 - c) Une analyse comparative des prévisions du TDSB concernant les effectifs pour toutes les écoles, par rapport à la capacité.
 - d) Une liste de toutes les écoles fermées et sous-utilisées qui continueront de faire partie des biens de base, avec une justification expliquant pour chaque école pourquoi elle n'a pas été déclarée excédentaire.
 - e) Une priorisation des besoins en matière de réfection des écoles dont on doit tenir compte au cours de chaque année à l'appui des conclusions du Programme d'évaluation de l'état des installations scolaires du Ministère.
 - f) Une analyse des coûts de fonctionnement de toutes les écoles qui montre le coût relatif par élève de chaque école ouverte et opérationnelle.
- 10) Demander au TDSB d'élaborer et de mettre en œuvre des politiques et/ou des procédures qui permettraient au comité de vérification d'assurer une meilleure supervision des projets et des partenariats internationaux non essentiels avec des organismes externes.

- 11) Demander au comité de vérification de prendre les mesures nécessaires, y compris demander des documents pertinents, afin d'examiner les problèmes en souffrance liés à l'Institut Confucius; à la Canada International School au Vietnam; au contrat, au litige et aux frais juridiques connexes relatifs au « Neo City Café »; et au litige et aux frais juridiques connexes concernant « Central Tech ».
- 12) Demander au TDSB de fournir un plan visant à améliorer la continuité au sein du comité de vérification en prévoyant des mandats plus longs pour les membres qui sont des conseillères et conseillers scolaires et des mandats échelonnés pour les membres externes.
- 13) Demander au TDSB d'approuver une politique ou une procédure visant à limiter la participation des conseillères et des conseillers scolaires au comité de vérification aux membres du comité et aux conseillères et conseillers qui y sont invités en rapport à des points spécifiques de l'ordre du jour.

J'invite le conseil à respecter les instructions susmentionnées d'ici au 13 février 2015 et à me remettre la preuve de la conformité d'ici à cette date.

La ministre,

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Liz Sandals". The signature is fluid and cursive, with the first name "Liz" written in a larger, more prominent script than the last name "Sandals".

Liz Sandals